

Tables et index

Table des matières

I)	ELÉMENTS DE MÉTHODOLOGIE.....	3
1	MÉTHODE D'ÉLABORATION DES FICHES PROJETS	3
2	MÉTHODE DE RÉPARTITION EN LOTS.....	3
	2.1 Critère 1 : Importance. Nombre de bénéficiaires totaux (dans et hors de la commune) ; transversalité du projet vis-à-vis du territoire. Contribution aux objectifs du programme.....	3
	2.2 Critère 2 : Urgence. Réalisation nécessaire à d'autres projet, situation critique.....	3
	2.3 Critère 3 : Faisabilité. Pas de condition préalable, coût relatif (budget à la charge de la commune / Nbre de bénéficiaires locaux).....	3
	2.4 Critère 4 : Participation. Engagement de porteurs de projet locaux (associations, ...)	3
	2.5 Critère 5 : Répartition géographique équitable.....	3
3	MÉTHODE DE PRIORISATION DES PROJETS	4
4	STRUCTURE DE LA PARTIE IV	4
5	STRUCTURE D'UNE FICHE PROJET.....	4
	5.1 Structure générale.....	4
	5.2 Définition du cadre logique.....	7
II)	ELÉMENTS DE SYNTHÈSE	11
1	RÉPARTITION EN LOTS.....	11
	1.1 Liste des projets proposés en lot 0 (à lancer dès que possible).....	11
	1.2 Liste des projets proposés en lot 0 (déjà initiés)	12
	1.3 Liste des projets proposés en lot 1	13
	1.4 Liste des projets proposés en lot 2	14
	1.5 Liste des projets proposés en lot 3	15
	1.6 Liste des projets proposés en lot 4 (hors planification)	15
2	TABLEAUX DE SYNTHÈSE.....	16
	2.1 Budget de réalisation des 9 projets du lot 1 (en K€).....	16
	2.2 Répartition des projets par villages et par lot	16
	2.3 Nombre de sous-objectifs par localisation et par lot	17
	2.4 Nombre de projets par type de sous-objectif et par lot	17

Annexes de la partie iv

- ❑ Fiche projet 1
- ❑ Carte de localisation des projets

Annexes générales (voir annexes du pcdr)

- ❑ Fiches complètes de l'ensemble des projets du PCDR de Dinant (de 1 à 44)

- ❑ PV de la CLDR ayant approuvé les priorités des projets du lot 1 (et des fiches du lot 0 à initier au début du PCDR de Dinant).
- ❑ PV du Conseil communal du 21/02/2006 ayant approuvé le classement prioritaire des projets du lot 1.

Commune de Dinant

Programme Communal de développement rural

Août 2006

Partie IV

Projets



○

I) Eléments de méthodologie

1 Méthode d'élaboration des fiches projets

Les fiches projets ont été élaborées sur base des actions identifiées dans les cadres logiques des différents groupes de travail (Voir Partie III), généralement après objectivation et regroupement.

Après ce travail de regroupement, l'élaboration des fiches a été confiées soit à différents membres de la CLDR, du personnel communal ou de spécialistes, sous la supervision de l'auteur de projet.

Entre septembre 2005 et février 2006, les membres de la CLDR et des Groupes de travail ont pu corriger, amender, modifier le contenu des fiches projets afin d'en préciser les enjeux, au fur et à mesure de leur élaboration.

2 Méthode de répartition en lots

La répartition en lots des fiches-projets a été envisagée dès le départ sur base des trois critères suivants :

La pertinence du projet (c.à.d. son impact en regard de l'objectif défini), sa faisabilité (technique, budgétaire...) et sa temporalité (court/moyen/long terme).

Au cours des mois de juin 2006 à décembre 2006, les projets ont donc été régulièrement évalués sur ces critères en fonction des progrès rencontrés dans l'élaboration de leur fiche.

En janvier 2006 (25/01/2006) cette démarche a été finalisée par l'adoption de 5 critères retenus par la CLDR et les GT pour prioriser les projets en lots:

- 2.1 Critère 1 : Importance. Nombre de bénéficiaires totaux (dans et hors de la commune) ; transversalité du projet vis-à-vis du territoire. Contribution aux objectifs du programme.
- 2.2 Critère 2 : Urgence. Réalisation nécessaire à d'autres projet, situation critique
- 2.3 Critère 3 : Faisabilité. Pas de condition préalable, coût relatif (budget à la charge de la commune / Nbre de bénéficiaires locaux)
- 2.4 Critère 4 : Participation. Engagement de porteurs de projet locaux (associations,...)
- 2.5 Critère 5 : Répartition géographique équitable.

Cet exercice a conduit à la répartition suivante :

Lot 0 : Ce lot reprend

- ▶ Les projets identifiés par les groupes de travail au cours de l'ODR et qui entre-temps ont été, soit réalisés, soit mis en œuvre par la commune. Ces

projets démontrent le dynamisme de l'équipe communale et des habitants impliqués dans l'ODR.

- ▶ Les projets qui relèvent d'une approche globale et concertée de certains enjeux/problématiques ou dont la mise en oeuvre ne justifient pas un co-financement du Développement rural.

Lot 1 : Les projets dont la pertinence et la faisabilité justifient leur réalisation dans les 3 premières années du programme ;

Lot 2 : Les projets dont la réalisation est prévue dans les 6 premières années du programme ;

Lot 3 : Les projets dont la réalisation est prévue au-delà des 6 premières années du programme.

Lot 4 : Des actions qui répondent aux problématiques identifiées par les Groupes de Travail, mais dont la mise en oeuvre est actuellement trop difficile et peu urgente par rapports aux autres besoins.

3 Méthode de priorisation des projets

Parmi les fiches du lot 1, les membres de la CLDR ont également pu s'exprimer individuellement (réunion du 13/02/2006) sur la priorité à accorder à certains projets en réalisant leur propre hit-parade des 11 projets les plus prioritaires. Ce résultat a été entériné par le Conseil communal spécial tenu le 21/02/2006.

4 Structure de la Partie IV

Le chapitre suivant reprend les éléments de synthèse suivants :

- La répartition par lot de l'ensemble des projets ;
- Les résultats de l'exercice de priorisation du lot 1 et du lot 0 (à venir) ;
- Un certain nombre de tableaux de synthèse donnant une indication de la répartition des fiches par catégorie de projets, par lot (Lots 1, 2 & 3) ainsi que par localisation ;
- Une carte de localisation présente l'ensemble des projets, identifiés par lot.
- Les fiches-projets sont des annexes à la Partie IV et triées sur la référence du projet (IGP-xx).

5 Structure d'une Fiche Projet

5.1 Structure générale

La fiche projet se présente en deux parties :

La première partie reprend les éléments génériques d'une fiche-projet. Elle comprend une entête composée de trois cadres :

Cadre 1 : Référence du projet, le lot, ainsi que la date et la version de la fiche-projet.

Cadre 2 : Ce cadre établit le lien avec les objectifs définis par les groupes de travail et remet le projet en perspective dans le cadre de la stratégie globale de développement.

Cadre 3 : Intitulé de projet.

La première partie se poursuit ensuite avec le descriptif du projet, les éléments de contexte, les effets induits, l'identification de moyens et se termine par les éléments de programmation. Toutes les estimations budgétaires sont exprimées TVAC ; les budgets détaillés indique généralement le montant de la TVA.

La seconde partie (la dernière feuille) rassemble des éléments d'information pour le suivi par la CLDR des actions entreprises et pose ainsi les jalons de l'évaluation du programme. Elle reprend une synthèse de l'analyse de faisabilité et d'impact du projet (évaluation a priori), ainsi que la définition d'indicateurs potentiels afin d'évaluer a posteriori le résultat et l'impact du projet vis-à-vis des objectifs fixés. Des schémas, esquisses ou photos sont intégrées dans le descriptif ou dans les détails de mise en oeuvre.

Première page : identification du projet et liens avec les démarches des GT

Références de projet : renvoie aux premières listes établies par les GT lors de l'élaboration de l'arbre des produits

La version et la date sont des données utilisées lors de l'élaboration des fiches

Fiche de Projet - 01

PCDR Dinant – Références du projet			
Réf. Projet	S2, S3, 32, 32, 34	Version	2
Intitulé Générique de Projet	IGP – 01	Date	05/12/01
Lot	1	Subside DR envisagé?	Oui <input checked="" type="checkbox"/> / Non <input type="checkbox"/>

Liens au Cadre Logique et aux démarches des Groupes de Travail

<input type="checkbox"/> GT Env	<input checked="" type="checkbox"/> GT Mob/Sec	<input type="checkbox"/> GT AT	<input type="checkbox"/> GT Conv/Anim
<input type="checkbox"/> Maintien du caractère rural	<input checked="" type="checkbox"/> Mise en œuvre d'une politique de mobilité diversifiée	<input type="checkbox"/> Maintien du caractère des villages (agriculture)	<input type="checkbox"/> Mobilisation de chaque village à travers un comité représentatif
<input type="checkbox"/> Sauvegarde des ressources naturelles	<input checked="" type="checkbox"/> Améliorer la convivialité entre usagers des voies publiques	<input type="checkbox"/> Intégrer harmonieusement et de façon concertée les apports du progrès	<input type="checkbox"/> Des villages accueillants et fleuris
<input type="checkbox"/> Restauration de la biodiversité	<input checked="" type="checkbox"/> Garantir la sécurité sur les routes	<input checked="" type="checkbox"/> Renforcer les moyens de communication	<input type="checkbox"/> Un lieu de rencontre à chaque tranche de la population et une bonne information sur les activités du territoire
<input type="checkbox"/> Promouvoir un environnement sain pour les habitants actuels et futurs	<input checked="" type="checkbox"/> Maintenir la fonction sociale et le patrimoine collectif que la variété du réseau routier conduzien représente	<input checked="" type="checkbox"/> Sécurité des personnes	<input type="checkbox"/> Coordination et entraide entre tous les villages de l'entité

Intitulé de Projet

Cohabitation des différents modes de transport

IGP : numérotation finale des projets

Possibilité de co-financement sous une convention de Développement rural de la Région wallonne

1 Descriptif du projet

Le projet porte sur le relevé et l'aménagement, dans tous les villages, des points dangereux pour les usagers « faibles » (piétons et cyclistes) des voies publiques en vue de les sécuriser.

1.1 Objectifs poursuivis

- l'amélioration de la cohabitation harmonieuse entre les différents usagers des voies publiques.
- Sécurisation des usagers « faibles » de la voie publique.
- Modérer les vitesses en entrée de village.
- Marquer visiblement le passage depuis l'espace rural vers les villages.
- Inciter les automobilistes à adapter leur conduite lors de leur entrée dans un village.
- Améliorer le cadre de vie des riverains.

1.2 Eléments de mise en oeuvre

- Inventaire des points dangereux dans les villages et proposition d'aménagements de sécurité (réalisé par le GT « Mobilité », voir annexe).
- Limitation de la vitesse à 50 km/h partout dans tous les villages.
- Limitation de la vitesse à 30 km/h dans les quartiers résidentiels.
- Relevé de la signalisation routière en vue d'en vérifier sa conformité et sa cohérence.

Dernière page : identification et évaluation du projet.

Fiche de Projet - 01

PCDR Dinant – Annexe techniques pour le suivi			
Réf. Projet	S2, S3, 31, 32, 34	Version	2
Intitulé Générique de Projet	IGP - 01	Date	05/12/01
Lot	1	Subside DR envisagé?	Oui <input checked="" type="checkbox"/> / Non <input type="checkbox"/>

Intitulé de Projet
Cohabitation des différents modes de transport

1 Analyse de la faisabilité et de la pertinence

Faisabilité	Technique	+
	Budget	+
	Institutionnel	+
	Financement	+
Impact	Mobilité	++
	Cadre de vie	++
	Environnement	+
	Economique	0
Planning	Participation	+
		Lot 1

2 Evaluation

2.1.1 Indicateurs de résultat

Critères permettant de mesurer le résultat.

- Relevé (SIG) de la signalisation routière existante sur la commune et plan de modification. Relevé des aménagements réalisés dans chaque village pour aménager les points dangereux et renforcer la cohabitation des usagers de la voie publique.

2.1.2 Indicateur d'impact

Critères permettant de mesurer les effets.

- Relevé du nombre d'accidents et de leur gravité par la Police Fédérale;
- Mesure de la vitesse des véhicules motorisés
- Sondages parmi les villageois(es) sur leurs sentiments de sécurité et de convivialité lors de leurs déplacements sur la voie publique.

5.2 Définition du cadre logique

Sur base des problèmes et des ressources retenus par chaque groupe de travail, des axes stratégiques ont été identifiés (voir partie II). Ces axes ont été formulés par des sous-objectifs qui doivent conduire à la réalisation du défi général du PCDR. Chaque action ou projet doit se rattacher à un ou plusieurs de ces sous-objectifs. Ce principe a permis de retenir les activités les plus nécessaires et importantes pour la réalisation du défi du PCDR. La façon dont ces objectifs sont rencontrés apparaît dans le tableau placé en tête de chaque fiche-projet.

Liens au Cadre Logique et aux démarches des Groupes de Travail					
<input checked="" type="checkbox"/> GT Env		<input type="checkbox"/> GT Mob/Sec		<input type="checkbox"/> GT AT	
<input checked="" type="checkbox"/>	Maintien du caractère rural	<input type="checkbox"/>	Mise en œuvre d'une politique de mobilité diversifiée	<input type="checkbox"/>	Maintien du caractère campagnard des villages (agriculture)
<input type="checkbox"/>	Sauvegarde des ressources naturelles	<input type="checkbox"/>	Améliorer la convivialité entre usagers des voies publiques	<input type="checkbox"/>	Intégrer harmonieusement et de façon concertée les apports du progrès
<input type="checkbox"/>	Restauration de la biodiversité	<input type="checkbox"/>	Garantir la sécurité sur les routes	<input type="checkbox"/>	Renforcer les moyens de communication
<input type="checkbox"/>	Promouvoir un environnement sain pour les habitants actuels et futurs	<input type="checkbox"/>	Maintenir la fonction sociale et le patrimoine collectif que la variété du réseau routier condruzien représente	<input type="checkbox"/>	Sécurité des personnes
<input type="checkbox"/>	Garantir un tourisme rural de qualité				

Intitulé du cadre	Rappel des objectifs correspondants
GT Env (Environnement)	2015 verra le maintien du caractère rural des villages de Dinant <ul style="list-style-type: none"> ⊕ à travers la sauvegarde des ressources naturelles ⊕ tout en y restaurant la biodiversité ⊕ afin de promouvoir un environnement sain pour les habitants actuels et futurs, ⊕ gage d'un tourisme rural de qualité.
Maintien du caractère rural	Favoriser l'utilisation traditionnelle des espaces, en intégrant les infrastructures humaines.

Intitulé du cadre	Rappel des objectifs correspondants
Sauvegarde des ressources naturelles	Protéger les habitats, surtout dans les zones humides ou aquatiques, ainsi que la qualité des sols (fertilité) et des eaux.
Restauration de la biodiversité	Sauvegarder les espèces de la faune et de la flore rares ou précieuses pour les fonctions environnementales et économiques.
Promouvoir un environnement sain pour les habitants actuels et futurs	Lutter contre les rejets d'immondices et de déchets gazeux, liquides ou solides.
GT Mob/Sec (Mobilité et sécurité)	<p>En 2015 les villages de Dinant vivront les bénéfices d'une politique de mobilité diversifiée (globale)</p> <ul style="list-style-type: none"> ⊕ qui assure la convivialité entre les différents types d'usagers ainsi que leur sécurité, <p>en tenant compte des spécificités des voiries en pays de Condroz, notamment de leur fonction sociale et du patrimoine collectif que la variété du réseau représente</p>
Mise en œuvre d'une politique de mobilité diversifiée	Favoriser les alternatives aux déplacements en voiture privées.
Améliorer la convivialité entre usagers des voies publiques	Favoriser une mixité harmonieuse des modes de transport, notamment dans les villages.
Garantir la sécurité sur les routes	Favoriser un comportement responsable des conducteurs pour assurer la quiétude des habitants.
Maintenir la fonction sociale et le patrimoine collectif que la variété du réseau routier condruzien représente	Faciliter la communication entre villages par les modes de déplacement lent, orienter le trafic rapide vers les voies de transit.
GT AT (Aménagement du territoire)	En 2015, les villages de Dinant auront conservé leur caractère typiquement campagnard tout en intégrant harmonieusement et de façon concertée les apports du progrès.
Maintien du caractère campagnard des villages (agriculture)	Veiller, dans les aménagements du territoire, à faciliter les activités rurales, et notamment agricoles, dans les villages et aux abords.
Intégrer harmonieusement et de façon concertée les apports du progrès	Favoriser les moyens modernes de communication afin de renforcer l'attractivité du territoire.
Renforcer les moyens de communication	Favoriser les infrastructures internet et leurs applications.
Sécurité des personnes	Développer ou maintenir les procédures ou infrastructures visant la sécurité des personnes en zone rurale, notamment vis-à-vis des risques d'incendie ou d'accessibilité aux services de santé.

Intitulé du cadre	Rappel des objectifs correspondants
GT Conv. (Convivialité et fêtes)	<p>En 2015, dans chaque village de Dinant, un comité dynamique et bien structuré, représentatif des villageois, aura permis</p> <ul style="list-style-type: none"> ⊕ à chaque village d'être accueillant et fleuri, ⊕ d'offrir un lieu de rencontre à chaque tranche de la population et une bonne information sur les activités du territoire, <p>d'assurer la coordination et l'entre-aide entre tous les villages de l'entité.</p>
Mobilisation de chaque village à travers un comité représentatif	Faciliter la constitution ou les activités des comités ou associations villageoises.
Des villages accueillants et fleuris	Favoriser l'embellissement des villages, ainsi que les activités festives.
Un lieu de rencontre à chaque tranche de la population et une bonne information sur les activités du territoire	Créer ou rénover les lieux de rencontres dans chaque village, en veillant à l'intégration des différentes tranches d'âge.
Coordination et entre-aide entre tous les villages de l'entité	Favoriser les rencontre entre villages de l'entité et le traitement des problèmes en commun.
Transversal (Un tourisme rural de qualité)	Le territoire accueille un tourisme diffus, activité économique dédiée à la découverte de la nature et des traditions.

II) Eléments de synthèse

1 RÉPARTITION EN LOTS

1.1 Liste des projets proposés en lot 0 (à lancer dès que possible)

Projets pour lesquels des financements ou des partenaires sont recherchés en compléments aux actions menées dans le lot 1.

N° IGP*	Titre	Classement**
10	Politique communale de prévention et d'épuration des eaux	1
11	Guide des travaux communaux (entretien, voiries...)	2
12	Dinant URE (cadastre énergétique des installations communales, mesures pour l'utilisation rationnelle de l'énergie)	3
14	Lutte contre les dépôts sauvages (mesures pour éliminer et prévenir les accumulations d'immondices)	4
15	Mobilité alternative dans les villages (actions de promotion de déplacements sans voiture)	5
16	Promotion de l'environnement (ballades didactiques)	6
18	Mise en place d'un service communal de location de matériel pour grands travaux de jardin.	7
19	Contrôler et négocier les concentrations de véhicules (rallyes)	8
20	Politique communale de protection des eaux souterraines et de surface (cartographie des sources, aménagements avec les écoles, les agriculteurs...)	8
21	Halte au feu (marquage et contrôle des bouches d'incendie)	9

* Le numéro IGP (Intitulé général de projet) renvoie à la liste des projets en annexe (IGP 1 à 44)

** Le classement correspond à la priorisation adoptée par la CLDR (séance du 13/02/2006)

1.2 Liste des projets proposés en lot 0 (déjà initiés)

N° IGP*	Titre	Initié
13	Charte citoyenne (engagement et information des citoyens, interface avec la Commune...)	Août 06
17	Promotion de l'impact des vergers	Mai 06
22	Réhabilitation du sentier entre Falmignoul et Anseremme	Août 06
23	Création d'un jardin médiéval	Mai 06
24	Villages branchés (lobby pour obtenir l'accès ADSL sur tout le territoire)	Nov 05
25	Politique communale en faveur des mares	Jul 05
26	SEL (Service d'échanges locaux : bourse basée sur une monnaie locale à créer, permettant l'échange de services entre habitants)	Mai 06

* Le numéro IGP (Intitulé général de projet) renvoie à la liste des projets en annexe (IGP 1 à 44)

1.3 Liste des projets proposés en lot 1

Projets proposés au co-financement du Développement rural de la Région wallonne dans le cadre de l'Opération de Développement Rural de Dinant.

N° IGP*	Titre	Classement**
1	Cohabitation des différents modes de transport (sécurité routière dans les villages...)	1
2	Recréer un axe convivial à Falmignoul (chemin de la Prée)	2
3	Dinant accueille (12 aires d'information et de repos : dans tous les hameaux et villages)	3
4	Mise en oeuvre d'une politique communale du déplacement piétonnier (balisage et entretiens)	4
5	Elaboration et mise en oeuvre d'une politique communale des plantations (espaces verts ou naturels)	5
6	Maison de village à Sorinnes (transformation de la grange de Sorinnes en salles polyvalentes)	6
7	Maison de village à Falmagne (restauration de l'ancien presbytère en salles polyvalentes)	7
8	Maison de village à Loyers (aménagement de sanitaires et d'un local de jeune jouxtant l'ancienne école)	8
9	Harmoniser et signaler les noms de rues (relevé et harmonisation des noms de rues, compléter les plaques)	9

* Le numéro IGP (Intitulé général de projet) renvoie à la liste des projets à la suite (IGP 1 à 4) ou en annexe (IGP 1 à 44)

** Le classement correspond à la priorisation adoptée par la CLDR (séance du 13/02/2006) et approuvée par le Conseil communal de Dinant (séance du 21/02/2006).

1.4 Liste des projets proposés en lot 2

N° IGP*	Titre
27	Place de Foy (aménagement en vue de renforcer le cachet du village)
28	Places de village à Falmignoul (à transformer en lieu de convivialité multiservice)
29	Création d'un jardin potager communautaire.
30	Petit patrimoine communal (cartographie, photographies et programme d'entretien des potales, fontaines...)
31	Villages en fête (appuis aux comités de villages, à la création de comités de jeunes)
32	Jeunesse en mouvement (appuis des animateurs de rue dans les villages)
33	Plateau sur Web (renforcer l'information disponible sur Dinant.be sur la zone rurale, visites virtuelles)

* Le numéro IGP (Intitulé général de projet) renvoie à la liste des projets en annexe (IGP 1 à 44)

1.5 Liste des projets proposés en lot 3

N° IGP*	Titre
34	Mise en oeuvre d'une politique favorable au vélo dans les villages
35	Restauration de la place de Sorinnes (Aménagement en un lieu de convivialité)
36	Maison de village à Falmignoul (aménagement pour permettre d'autres usages communautaires)
37	Défense des sites karstiques (repérage et nettoyage)
38	Répertoire des services dans les villages (annuaire à intégrer dans les publications actuelles de la commune)
39	Animation dans les villages (organisation de petits marchés villageois)

1.6 Liste des projets proposés en lot 4 (hors planification)

N° IGP*	Titre
40	Para-scolaire dans les villages (renforcer l'accueil extra scolaire et le transport des écoliers)
41	Restaurer la salle « Echo de la Lesse » à Falmignoul (projet à mobiliser à travers une participation communautaire)
42	Aménager une cuisine et les toilettes de la salle « Ste Geneviève » à Dréhance (salle paroissiale très active)
43	Nettoyer l'étang et aménager (mobilier) ses abords à Falmignoul (propriété privée, nettoyage pris en charge par son propriétaire en 2006)
44	Réaffecter en partie l'utilisation des bâtiments de l'école de Falmignoul : modifier son accès (projet à développer selon la fréquentation scolaire et l'évolution de la demande des riverains suite aux autres projets du PCDR).

2 TABLEAUX DE SYNTHÈSE

Les tableaux de synthèse ci-dessous donnent une indication de la répartition des fiches-projets par catégorie de projet (sous-objectifs poursuivis), par lot (Lots 0, 1, 2, 3 et 4) et par localisation.

2.1 Budget de réalisation des 9 projets du lot 1 (en K€)

IGP	Intitulé	Total	Commune	DR	Autre
1	Cohabitation des différents modes de transport (sécurité routière dans les villages...)	1 999,00	831,40	1 007,60	160,00
2	Recréer un axe convivial à Falmignoul (chemin de la Prée)	116,00	23,20	92,80	
3	Dinant accueille (12 aires d'information et de repos : dans tous les hameaux et villages)	210,00	42,00	168,00	
4	Mise en oeuvre d'une politique communale du déplacement piétonnier (balisage et entretiens)	264,00	47,70	168,80	47,50
5	Elaboration et mise en œuvre d'une politique communale des plantations (espaces verts ou naturels)	59,00	11,80	47,20	
6	Maison de village à Sorinnes (transformation de la grange de Sorinnes en salles polyvalentes)	465,00	125,00	340,00	
7	Maison de village à Falmagne (restauration de l'ancien presbytère en salles polyvalentes)	238,00	53,20	184,80	
8	Maison de village à Loyers (aménagement de sanitaires et d'un local de jeune jouxtant l'ancienne école)	150,00	34,00	116,00	
9	Harmoniser et signaler les noms de rues (relevé et harmonisation des noms de rues, compléter les plaques)	5,00	4,00	1,00	
	TOTAL	3 506,00	1 172,50	2 126,00	207,50

2.2 Répartition des projets par villages et par lot

Localisation	Lot					Total
	0	1	2	3	4	
Awagne	15	5	5	4	1	30
Dréhance	15	5	5	4	2	31
Falmagne	15	6	5	4	2	32
Falmignoul	16	6	6	5	4	37
Foy Notre-Dame	15	5	6	4	1	31
Furfooz	15	5	5	4	1	30
Liroux	15	5	5	4	1	30
Lisogne	15	5	5	4	1	30
Loyers	15	6	5	4	1	31
Sorinnes	15	6	6	4	1	32
Taviet	15	5	5	4	1	30
Thynes	16	5	5	4	1	31
Wespin	15	5	5	4	1	30
Projets en commun	15	5	5	4	1	30
Nombre de projets au total	17	9	7	6	1	40

Remarque : la ligne « Projets en commun » indique les projets concernant l'ensemble de la zone rurale. Ces projets globaux sont comptabilisés pour chaque village.

2.3 Nombre de sous-objectifs par localisation et par lot

Nbre de sous-objectifs rencontrés	Lot					Total
	0	1	2	3	4	
Localisation						
Dréhance					1	1
Falmagne		6				6
Falmignoul	5	8	8	4	3	28
Foy ND			6			6
Loyers		4				4
Sorinnes		5		4		9
Thynes	7					7
Tous villages	81	29	17	16	5	148
Total	93	52	31	24	9	209

2.4 Nombre de projets par type de sous-objectif et par lot

Type de sous-objectifs rencontrés	Localisation	Lot					Total
		0	1	2	3	4	
(vide)						4	4
Caractère campagnard des villages	A1	3	3	3	1		10
Intégrer apports du progrès	A2	2	1				3
Renforcer la communication	A3	2	4	2			8
Sécurité des personnes	A4	2	3	1			6
Mobilisation par un comité représentatif	C1	1	3	2	2		8
Villages accueillants et fleuris	C2	6	6	4	3		19
Lieu de rencontre & information	C3	5	5	4	4	1	19
Coordination entre villages	C4	3	1	3	2		9
Caractère rural	E1	12	3	3	1		19
Sauvegarde des RN	E2	12	3	1	1		17
Biodiversité	E3	11	1	1	1		14
Environnement sain	E4	9	1		1		11
Politique de mobilité diversifiée	M1	4	4		2	1	11
Convivialité entre usagers	M2	2	2	1	1	1	7
Sécurité sur les routes	M3	4	2	1	1	1	9
Fonction sociale du réseau routier	M4	3	3	1	1	1	9
Tourisme rural de qualité	T	12	7	4	3		26
Total		93	52	31	24	9	209